

Troc jardin à Tiffauges



**Graines, bulbes ou boutures
plantes aromatiques ou
vertes**

**Samedi 18 novembre
De 10h à 12h30
Sous les halles**

Si la nature, si vos efforts ont multiplié des plants... échangez-les et faites de votre un jardin un arc en ciel de couleurs agréables pour vous et les passants. Préparez-les et apportez-les, le troc jardin est pour vous, que vous soyez débutant ou jardinier confirmé.

L'emplacement sera gratuit comme le reste... c'est la base de l'échange !

Échanges de plantes mais aussi autour d'un café et autres boissons. Préparons le jardin du printemps dès maintenant !

Défrichage des jardins de la boulangerie

Le bouclage du sentier de découverte de Tiffauges avait été réalisé cet été grâce à un Chantier Jeunes. Les huit participants ont pendant une semaine débroussaillé, nettoyé et rendu accessible le cheminement qui permet la jonction entre le chemin des Moutons et le chemin des Remparts, au travers de ce qui était autrefois le jardin de la boulangerie.

Cet ancien jardin est actuellement envahi par la végétation. La première étape dans le nettoyage de la parcelle consistera à couper les arbres, qui peuvent être utilisés en bois de chauffage.

Si des personnes sont intéressées par la coupe et la récupération du bois, ils peuvent se faire connaître en Mairie.



Ville de Tiffauges

Mairie : 5, place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffauges – téléphone : 02 51 65 72 25 – fax : 02 51 65 73 31

Courriel : contact@tiffauges.fr – site Internet : www.tiffauges.fr

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 15, mercredi de 14 à 15 H

Permanence des élus : mardi et samedi de 10 à 12 H. Vendredi après-midi sur rendez-vous.



Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffauges – novembre 2017

Magasin de proximité



La fermeture du Relais des Mousquetaires a été mal vécue par beaucoup d'entre vous. La présence d'un magasin alimentaire près de chez soi était appréciée par les clients, en particulier par ceux qui n'ont pas de moyen de déplacement.

La transcription médiatique qui en a été faite ne reflète pas le ressenti de la Municipalité sur le sujet.

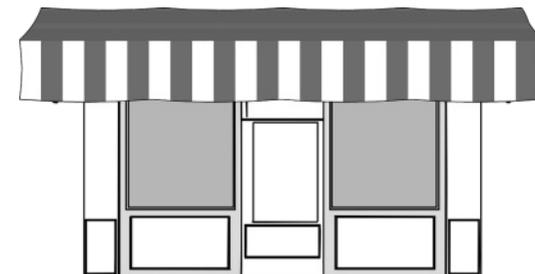
Nous sommes évidemment conscients de l'intérêt d'un commerce de proximité dans une commune comme la nôtre. Des initiatives sont actuellement en train d'être étudiées et de se construire, qui j'espère vont voir le jour d'ici quelque temps.

Bien sûr, en raison des contraintes administratives et réglementaires, une ouverture de magasin ne peut se faire instantanément, mais nous avons bon espoir de retrouver prochainement les services que les Teiphaliens attendent.

À cet effet, des commerçants potentiels nous ont demandé de joindre à ce bulletin un questionnaire destiné à cerner les éléments de leur projet.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien y porter.

Michel Blanchet



Communiqués de la Gendarmerie

Démarchage abusif : Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée)

Des sociétés, peu scrupuleuses, démarchent les gestionnaires d'établissement et proposent leur concours pour la mise en conformité de leurs locaux (Réalisation d'un diagnostic par téléphone ou formulaire à renseigner sur interne). Cette prestation payante est généralement réglée par prélèvement bancaire. D'autres sociétés affirment être mandatées pour encaisser une pénalité auprès des professionnels non encore engagés dans l'agenda d'accessibilité programmée.

Depuis le début de l'année 2017, les unités de gendarmerie de la Vendée ont enregistré 7 plaintes de commerçants et de professionnels de santé.

Ne pas donner suite à ce genre de démarchage. La Gendarmerie départementale de La Vendée recommande de faire preuve de vigilance :

- certaines sociétés se disent mandatées par les services de l'État
- les noms des entreprises sont volontairement trompeuses et se rapprochent aux dénominations institutionnelles
- l'insistance des commerciaux quant aux sanctions encourues et la tarification prohibitive doivent également attirer votre attention
- vous pouvez vous informer auprès des administrations sur la société
- enfin, il ne faut jamais communiquer ses coordonnées bancaires.

Vol par ruse, faux vendeurs de calendrier

En cette période de fin d'année, nous sommes confrontés à de faux vendeurs de calendriers. Des personnes mal intentionnées se présentent parfois au domicile des habitants et tentent de vendre des calendriers en se faisant passer pour ce qu'elles ne sont pas. Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent souvent à deux.

Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent l'attention **afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur.**

Quelques mesures simples de vigilance peuvent être appliquées.

- Ne pas ouvrir sa porte à n'importe qui
- Ne pas faire entrer la personne
- Ne pas laisser la personne seule pour aller chercher de la monnaie. Par précaution, fermez à clé votre porte d'entrée.
- Exiger la carte professionnelle de tout individu tentant de vendre un calendrier.

Si vous êtes victime de ces agissements :

- **N'hésitez pas à composer le 17, vous serez mis en relation avec la police ou la gendarmerie.**
- Déposez une plainte auprès de la Gendarmerie Nationale ou de la Police Nationale dans les meilleurs délais
- Informez la direction départementale de la protection de la population.

III- Les projets à venir

Les élus du CMEJ ont exprimé leur sentiment de vulnérabilité lors de leurs déplacements à pied et à vélo. C'est pourquoi, ils souhaitent engager avec vous un projet de sensibilisation sur la sécurité routière.... Ils ne manquent évidemment pas d'idées et vous tiendront au courant des réflexions et actions qu'ils veulent mener de concert avec VOUS !

Bonne rentrée à tous les Teiphaliens et au plaisir de vous retrouver dans les actions que nous allons vous proposer en 2018 !

les élus du CMEJ.



IV- Élections 2017

Le vendredi 13 octobre 2017, les élèves des écoles J.Y. Cousteau et Notre-Dame sont venus dans la grande salle du Conseil Municipal pour élire leurs représentants au Conseil Municipal des enfants et des jeunes.

11 enfants des classes de CM1 et CM2 s'étaient portés candidats.

Dans une parfaite parité et un silence d'or, ont été élus pour 3 ans : **Zia Briard, Louanne Blanchard, Mathis Brin et Titouan Rouzière.**



SEUL, ON VA PLUS VITE.

Ensemble,
on va plus loin

Ce groupe d'enfants motivé et qui fourmille d'idées nous invite à nous mettre rapidement au travail. C'est pourquoi, la première réunion du CMEJ aura lieu : le **vendredi 17 novembre** de 17h30 à 19h à la Mairie.

Pour la commission Enfance Jeunesse Écoles
Magali Josse et Chrystèle Tropée

Des nouvelles du CMEJ... (suite)

Les élus du CMEJ avaient présenté en Conseil Municipal le 29 juin dernier le bilan de leurs actions ainsi que les actions en cours et à venir. La première partie est parue dans le bulletin de septembre 2017.

II- La réhabilitation du skate park

Ce projet est toujours en cours de travail. Une fresque a été réfléchi et réalisée par le groupe de travail avec Cédric Clénet, graffeur, en mai 2017.

La haie de tuyas a été arrachée en juin 2017. Le projet de lisse bois et de plantations va être réalisée à l'automne.

Une réflexion sur l'intérêt et l'achat de modules a été réalisée. Un module va être acheté à l'automne 2017.



Les élus du CMEJ souhaitent installer du mobilier : bancs et abris. Ils vont rencontrer le Pied à l'Étrier à la rentrée afin d'échanger sur ce projet.

III- La participation aux commémorations

1- *Qu'as tu pensé de la visite au monument aux morts ? Qu'est ce que tu as appris ? Qu'est ce qui t'a marqué ?*

- C'était une visite très intéressante. La visite m'a permis d'apprendre que l'on commémorait les gens morts pendant la guerre. Ce qui m'a marqué est le nombre de personnes mortes pendant la guerre. Kalysta H.
- C'était assez bien. Marcellin S.
- J'ai bien aimé cette visite. J'ai appris le nombre de morts aux guerres. Ce qui m'a marqué c'est le nombre de morts important. Louison P.
- C'est bien de faire cette cérémonie

2- *Penses-tu que l'existence du monument aux morts et des commémorations soit importante ? Pourquoi ?*

- Je pense qu'elles sont importantes, car ça rappelle ceux qui se sont sacrifiés pour nous. Marcellin S.
- Je trouve que c'est important car il faut se souvenir des guerres passées.
- Ils sont importants, ils ont quand même défendu notre territoire.

3- *Dans ces moments, qu'est ce qui t'étonne, t'interpelle ?*

- Ce qui m'interpelle, c'est le nombre de personnes mortes. Kalysta H.
- Le côté sérieux de la cérémonie. Marcellin S.
- Je trouve qu'il n'y avait pas beaucoup de monde. Martin
- Qui'il y ait autant de noms d'écrits

Des nouvelles du Château des loisirs

Depuis la rentrée, les effectifs sont en augmentation sur les différents services. Toute l'équipe du château des loisirs travaille en lien avec son projet pédagogique pour accueillir au mieux vos enfants.

- En périscolaire, nous accueillons les enfants de 7h à 8h45 et de 16h30 à 19h, possibilité de faire des ateliers avec un animateur ou de jouer en temps libre.

- Les mercredis, nous accueillons les enfants toute la journée avec pour thème cette année les missions/enquêtes : les enfants partent à la découverte de la commune, résoudre des enquêtes...



- Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants ont défilé dans les rues pour Halloween, nous sommes allés voir les commerçants, les habitants... « Des bonbons ou un sort ».

À vos agendas ; à ne pas manquer au Château des loisirs :

- **Veillée jeux géants** en bois sur le thème les Z'animots le vendredi 24 novembre 2017 dans le cadre de l'Animation Enfance Familles.
- **Gôûter spécial Noël** au Château des loisirs le vendredi 22 décembre 2017 (gratuit pour vos enfants de 16h30 à 17h30, inscriptions obligatoires)

Le Château des loisirs, c'est aussi un accueil pour les 11/14 ans.... « Le Melting Pôtes ». Depuis la rentrée 2017, c'est Marlène Cherkit qui a repris en main le Melting Pôtes.

A la Toussaint, elle a accueilli les jeunes lors d'une porte ouverte, et pour la deuxième semaine des vacances une sortie au Bowling/laser game de l'Autre Usine de Cholet était programmée. Une réussite pour ce nouveau démarrage du Melting Pôtes !
A noter : prochaine veillée en janvier pour fêter la nouvelle année ! Venez nombreux entre potes

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à contacter Laurence Gendron, la directrice.

Contact : Le château des loisirs, rue des Douves. Tel : 02 51 65 75 20 - Courriel : lechâteaulesloisirs@orange.fr - Site : cdlblog.canalblog.com



Parcours de la 2ème Chance

Vous avez entre 18 & 30 ans

Construisez pas à pas votre projet professionnel

Vous bénéficiez d'une formation à temps plein de janvier à juin.

Vous avancez à votre rythme et selon votre niveau dans des ateliers individualisés avec des remises à niveaux (français, mathématiques, culture générale et compétences numériques), de la culture professionnelle & techniques de recherche d'emploi, des immersions en entreprises ...

Vous validez ainsi au fur et à mesure chaque connaissance acquise et construisez l'attestation de compétences qui vous sera délivrée.

Vous alternez systématiquement des périodes en centre de formation et en entreprises à travers des stages pour découvrir des secteurs d'activité afin d'acquérir de l'expérience professionnelle et, surtout, trouver le métier qui vous ira ! De plus, vous serez accompagné **d'un parrain ou d'une marraine** issue du monde de l'entreprise pour vous aider dans votre projet.

Les conditions d'éligibilité

- Vous avez plus de 18 ans et moins de 31 ans
- Vous avez quitté depuis plus de 6 mois une formation ou êtes en rupture professionnelle.
- Vous êtes inscrit comme demandeurs d'emploi
- Vous résidez en Vendée

LES



La Certificat professionnel : CléA
Le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
Le permis de conduire B

Pour vous renseigner sur la localisation des parcours et vous inscrire, merci de nous contacter en appelant

N° Vert 0 800 881 900

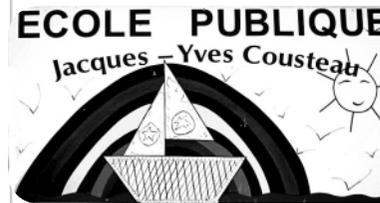
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour une 2ème Chance, faites le premier pas !



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

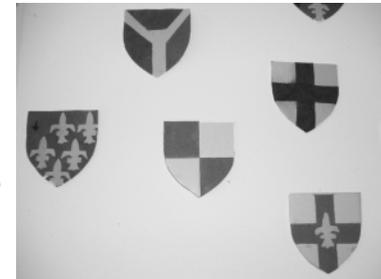
L'école COUSTEAU découvre le patrimoine local



Pour cette nouvelle année scolaire, Mme RICHARD, M. AMIOT et Mme FAUCHARD ont retrouvé les enfants dans les 3 classes de l'école.

Le projet d'école amène les élèves, en ce début d'année, à découvrir le patrimoine local très riche de la commune de Tiffauges.

Lors de l'activité à l'École Départementale des Arts et du Patrimoine (EDAP) sur l'art de l'héraldique, les élèves ont été filmés et photographiés pour les nouvelles plaquettes. Ensuite tous les élèves ont visité le château de Tiffauges en découvrant des activités destinées aux scolaires.



L'histoire de la commune n'a plus de secret pour les élèves de cycle 2 et 3. En effet ils ont découvert Tiffauges sous l'œil attentif du chevalier grâce à Messieurs FOULONNEAU et PLESSY, de l'association des « Amis du Vieux Tiffauges », qui ont partagé leur passion en parcourant les rues. Les élèves de cycle 1 sont partis eux aussi sur les pas du chevalier en découvrant les lieux importants de la commune.

A l'occasion de la semaine du goût, l'école s'est de nouveau transformée en restaurant. Un menu vendéen a été confectionné de l'entrée au dessert par les enfants. Tous les ingrédients proviennent de sources locales.

Portes ouvertes :

Vendredi 24 novembre 2017 de 16h30 à 19h30

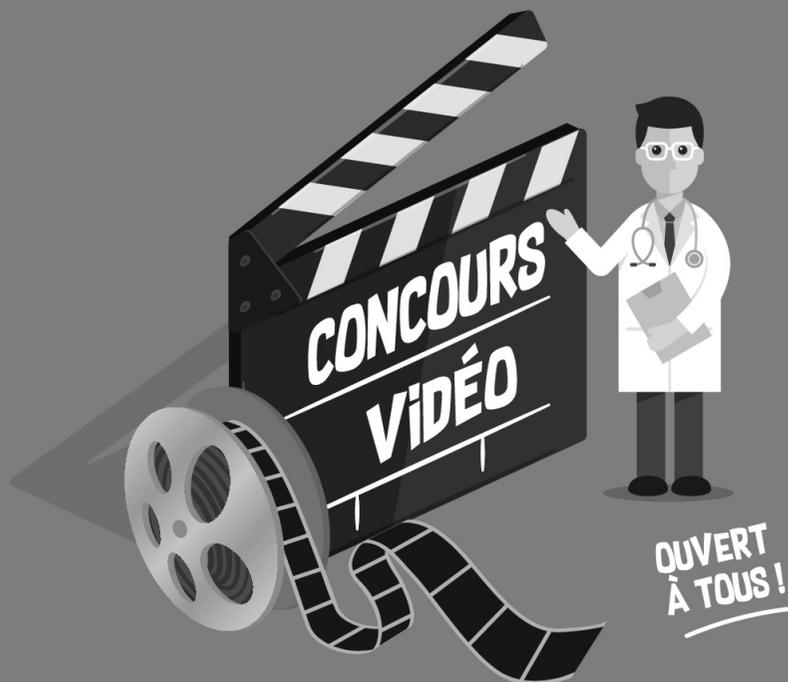
Si vous souhaitez inscrire votre enfant, contactez l'école :
02.51.65.76.64
ce.0850598n@ac-nantes.fr
www.tiffaugesecolepubliquecousteau.sitew.fr

Soirée jeux animation Enfance et Famille

Dans le cadre de l'Animation Enfance et Famille qui se déroule sur le canton, le Château des Loisirs organise une soirée jeux pour les familles. Elle aura lieu le vendredi 24 novembre 2017 de 19h à 22h.

DU 29 OCTOBRE 2017 AU 7 JANVIER 2018

LES 60 SECONDES DE L'AVC À VOUS DE JOUER !



Réalisez une vidéo d'une minute maximum sur les signaux d'alerte de l'AVC et les réflexes à adopter dans cette situation.

Et envoyez-nous votre vidéo pour tenter de **gagner un prix !**

SOYEZ ACTEUR À TEMPS !
Accident Vasculaire Cérébral,
AGIR VITE C'EST IMPORTANT !

Plus d'infos et règlement du concours : www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

ars
Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

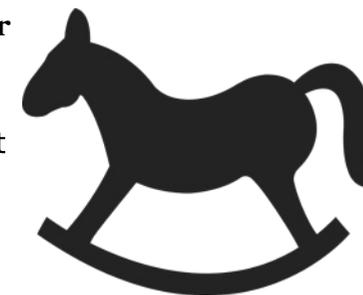
Avec le soutien de 

Portes ouvertes du Pied à l'étrier

Comme chaque année, le Pied à l'étrier ouvre ses portes les 18 et 19 novembre 2017 de 10 à 12h et de 14 à 17h.

L'atelier vous propose d'acheter jouets et jeux en bois pour petits et grands.

L'atelier se situe rue des Écoles à Tiffauges, à l'ancienne usine Audureau.



Le Relais Assistants Maternels

• Un service destiné aussi aux PARENTS !

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Le RAM vous accompagne dans votre recherche selon vos besoins et ceux de votre enfant. Il vous informe sur l'ensemble des modes de garde et vous fournit la liste des assistants maternels disponibles sur votre commune. Il vous conseille sur vos droits et devoirs d'employeurs (contrat, calcul du salaire, déclaration PAJE..) et également sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Vous vous posez des questions sur le contrat de votre assistant maternel ?

Le RAM vous informe sur toutes vos questions relatives aux contrats, avenants et ruptures de contrat avec l'assistant maternel.

Vous vous questionnez sur l'accueil de votre enfant ?

L'animatrice du RAM est à l'écoute de toutes vos questions ou préoccupations concernant l'accueil de votre enfant (période d'adaptation, rythme, difficultés dans l'accueil...).

• Pour les ENFANTS accompagnés de leur assistant maternel

En complément des matinées d'éveil déjà existantes sur votre commune, l'animatrice du RAM propose les matinées où des ateliers pédagogiques sont proposés aux enfants de 0 à 3 ans sous le regard et l'accompagnement de leur assistant maternel.

• Pour les ASSISTANTS MATERNELS

Le RAM vous informe sur le métier et les démarches à effectuer pour obtenir l'agrément d'assistant maternel. Il vous soutient également dans votre travail auprès des enfants et vous accompagne dans la relation aux familles.

Contact : Relais Assistants Maternels du Pays de Mortagne

Muriel Ménard 02.51.63.69.19 ram@mortagne-vendee.fr

<http://www.cc-mortagne-vendee.fr/>

Permanences tél. : mardi de 14h à 17h et vendredi de 11h à 13h.

Rendez-vous : Tous les jours sur rendez-vous suivant possibilités.

Où ? A la Communauté de Communes, pôle du Landreau à La Verrie

A+ CITOYENS
ACTIFS!
TOUS CONCERNÉS PAR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

NOUS SOMMES TOUS
LES ACTEURS
D'AUJOURD'HUI.



UN FILM DE MARIE-MONIQUE ROBIN



JEUDI
23 NOV.
20H

CINÉ - DÉBAT

La Clef des Champs
Saint-Laurent-sur-Sèvre

Réservation en ligne sur
www.vendeesevretourisme.fr

GRATUIT

Familles
rurales
Vivre mieux!
VENDEE

SAINTLAURENT
sur Sèvre

Pays de Mortagne
Communauté de Communes
La Sèvre Passionnément!

Sainte-Barbe communale

La soirée de la Sainte-Barbe se tiendra le samedi **25 novembre** à la Salle Polyvalente à partir de 17 heures. Au programme : discours, vin d'honneur, repas et soirée dansante.



Installation d'un jardinier

André Airault propose ses services, pour les entretiens d'espaces verts et de potagers, ainsi que les petits travaux de maçonnerie.
Contact : 06 59 32 54 13
Paiement par chèques emploi-service.

Marché de Noël de Tiffauges



La tradition de l'Est est aussi devenue une tradition teiphaliennne - nous aurons le plaisir d'accueillir le marché de Noël encore cette année dans l'enceinte du château.

- Vendredis 1 et 8 décembre : de 18h à 22h
 - Samedis 2 et 9 décembre : de 14h à 22h
 - Dimanches 3 et 10 décembre : de 11h à 20h
- Entrée GRATUITE - renseignements au 02.51.67.60.00

Tiffauges autrefois

TIFFAUGES
La Fête aérienne
des A. P. G. a connu
un magnifique succès

Favorisée par un temps délicieux et très chaud, la grande manifestation aérienne organisée dimanche dernier par le Comité des A.P.G. 1939-40 de la ville de Tiffauges, a remporté un succès vraiment grandiose.

Une foule immense avait, dès 14 heures, envahi le terrain réservé soit à l'évolution des appareils, soit à celui occupé par les diverses attractions aménagées pour la circonstance.

À 13 h. 59, un peu en retard sur l'horaire, la fanfare du Longeron comprenant plus de 30 exécutants, était reçue, place de la Mairie, par une affluente et considérable qui, aussitôt, aux accents entraînants des cuivres, dans un long et imposant défilé, par les rues principales de la ville, gagnait le monument aux morts des deux guerres où avait lieu le dépôt d'une gerbe de fleurs. Après la sonnerie « Aux Morts » et une minute de silence le cortège, se reforma et se rendit sur le terrain de la Berrie où allaient se dérouler les fastes de cette inoubliable manifestation.

Les réjouissances débutèrent par ce que nous sommes convenus d'appeler le clou de la soirée, les baptêmes de l'air donnés par les valeureux pilotes Leduc et Francheteau de l'A.C.L.I. sur leurs appareils Moranc « Saulnier qui, malgré toute la célérité et l'entrain qu'ils y mirent, ne purent arriver à donner satisfaction à tous ceux qui voulaient « monter ». Force fut à plusieurs de nos compatriotes d'attendre deux jours meilleurs.

La série de ces réjouissances aériennes fut ouverte par M. l'abbé Vincent, curé de Tiffauges, et M. Emile Boisseau, conseiller municipal, délégué qui, pour la première fois, affrontaient les rampes célestes. À leurs côtés, te d'appareil, ces deux personnes dont nous guetions l'arrivée au sol pour recueillir leurs impressions nous ont fait part de l'émerveillement de leur randonnée dans le ciel téphalien.

Pendant que se déroulaient ces agréables exhibitions aériennes le public, de plus en plus nombreux, s'en donnait à cœur joie avec les différentes attractions agréablement aménagées sur tout le terrain. Le bar connu en raison de la chaleur, une grande affluence, et les petites baraques où on se régalaît et où on se réjouissait, refusaient du monde. Le main ventriloque et Mlle Anita, la voyante, firent recette à tel point que si notre ami Roncin eût été là, il en eût pâli. Le grand bal donné sur parquet ciré par l'orchestre réputé Gessa-Maudet, connu une grosse affluence et, à 2 heures du matin, les couples évoluaient encore sous les accents endiablés.

Fête administrativement réussie, où les autorités de commune s'étaient données rendez-vous, et succès magnifique. Aussi, sommes-nous heureux de remercier bien vivement les organisateurs qui, pour le profit de nos chers prisonniers, ont si bien su faire les choses, merci au service d'ordre admirablement organisé par les membres de l'A.C.L.I. et la gendarmerie de Tiffauges, qui surent tout mettre en œuvre pour qu'aucun incident fâcheux ne se produisît, merci à vous tous qui avez bien voulu honorer de votre présence cette manifestation d'utilité et de solidarité.



Lundi à Tiffauges, FOIRE - GAGERIE :
Bourse du travail du monde agricole vendéen

Jusqu'à ces derniers jours, on se demandait si la Foire-gagerie de Tiffauges serait encore une foire d'embauche pour la main-d'œuvre agricole. De tous côtés, on entendait dire que pour des milliers de demandes d'emploi venant de la Vendée et principalement du Choletais et des Gâtines, il n'y aurait que quelques centaines de valets décidés à renouveler un contrat de travail en culture.

Certes, le nombre des domestiques agricoles sera restreint et il y aura de la part des exploitants un empressement inaccoutumé à demander le bon valet, mais depuis quelques jours des chiffres de gage circulent et ces chiffres feront réfléchir les candidats à l'embauche industrielle ou à l'emploi de terrassier.

Il est certain que dans le choletais certains salaires agricoles seront supérieurs à la rémunération servie à de nombreux ouvriers de l'industrie et à cette rémunération s'ajoute les avantages en nature. Les gages dépassant 30.000 francs par mois ne seront pas rares et la nourriture et le logement, ils pourront s'évaluer à plus de 45.000 francs par mois.

La foire des Herblers de mercredi a été le premier rendez-vous des patrons et des valets. Mais les gages se sont conclus principalement pour la région du bocage vendéen entourant la ville herbretaise. Comme d'habitude les prix ont été inférieurs à ceux pratiqués dans le choletais. Samedi 2 novembre sera la deuxième grande journée gagerie avec le rassemblement de Cholet. Il y aura de nombreux accords ce jour, mais ce sera lundi 4 novembre à Tiffauges la grande et ultime journée gagerie.



Conférences
sur la déficience
visuelle

VOIR AUTREMENT

Vous êtes ou vous connaissez
des personnes aveugles ou malvoyantes ?

Venez nous rencontrer le
vendredi 24 novembre 2017
à **LA ROCHE SUR YON** de 9h à 16h30
à la salle des fêtes du Bourg-sous-la Roche
80 rue Emile Baumann, Bourg-sous-la Roche
85000 LA ROCHE SUR YON

Ateliers et stands d'information

Conférences et déjeuner
sur inscription.

Repas facultatif : 5 €,
règlement à l'inscription

• par email à
vision.vendee@gmail.com

• par courrier : règlement
ACGAO,
1 rue des Brunelleries,
49913 ANGERS Cedex 9

• Par téléphone :
06 45 87 96 78

Réponse souhaitée
avant le 15 novembre



Découvrez les aides et solutions
pour améliorer l'autonomie
des personnes déficientes visuelles.

Conseil Municipal du 21 septembre 2017

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints
Et Mmes Et MM. POUPELIN, GIRAUDET, PAVAGEAU, GUILLET, PROVOST, JOSSE, TROPÉE,
GREFF

Absents excusés : Mme et MM. ARNOU, MICHINEAU, ROUZIÈRE

Procurations : Mme ARNOU à Mme GIRAUDET, M. MICHINEAU à Mme JOSSE

Secrétaire de séance : Mme TROPÉE

1 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

La commune renonce à son droit de préemption pour neuf parcelles.

2 - DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

La liste détaillée est indiquée sur le compte-rendu complet visible sur tiffauges.eu.

3- IMPUTATION DES SERVICES COMMUNS SUR L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2017

Afin de prendre en compte les effets financiers des Services Communs gérés par la Communauté de Communes (« informatique et télécommunication » et « technique »), et de les imputer sur l'attribution de compensation, la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges a procédé à l'évaluation des charges de ce service commun.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le rapport de la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges réunie le mercredi 28 juin 2017. Pour ce qui concerne Tiffauges :

Attribution de Compensation « fiscale » 2017 de référence : 270 176,99 €

Coût du service commun informatique et télécom. réalisé 2015 : 11 386,34 €

Coût service commun informatique et télécom. réalisé 2016 : 5 873,04 €

Coût service commun informatique et télécom. prévisionnel 2017 : 5 873,04 €

Coût du service commun technique : 128 468,65 €

Charges des services communs sur l'attribution de comp. 2017 : 151 601,07 €

Attribution de Compensation 2017 après imputation des charges : 118 575,92 €

4- PLANNING PRÉVISIONNEL D'INTERVENTION DU RAM DE SEPT. à DÉC. 2017

Depuis le 1er avril 2017, la Communauté de Communes de Pays de Mortagne a créé un **Relais Assistants Maternels intercommunal**. C'est un service d'information auprès des parents et assistants maternels. Il propose également des matinées d'éveil pour les enfants non scolarisés accompagnés de leur assistant maternel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention de mise à disposition des locaux pour les RAM.

Conseil Municipal du 21 septembre 2017 (suite)

5 - APPROBATION DU MARCHÉ POUR L'AMÉNAGEMENT RUE DES DOUVES

Une procédure adaptée a été lancée pour les travaux de réaménagement de la rue des Douves. 5 candidatures ont été reçues dans les délais. Les offres ont fait l'objet d'une analyse par l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée. Les lots sont attribués comme suit :

- Voirie : SMTR/SOFULTRAP - 107 993.70 € TTC
- Signalisation verticale et horizontale : SIGNALISATION 85 - 6 411.60 € TTC

6- AVENANTS POUR LE MARCHÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE

Maçonnerie : BILLEAU : - 934.58 € H.T.
Menuiserie ext alu : CMA : 10.09 € H.T.
Menuiserie intérieure : CMA : 22.80 € H.T.
Électricité : BERNARD : 1605.58 € H.T

6- ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES CONTRAT GROUPE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier au Centre de Gestion de la Vendée la gestion de ce contrat, pour les agents affiliés à la CNRACL, au taux de 0,12 % et pour les agents affiliés à l'IRCANTEC, au taux de 0,05 %..

7- POSE DE DEUX ARMOIRES TELECOM PAR VENDEE NUMÉRIQUE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité deux conventions d'occupation du domaine privé pour la pose d'armoires télécom. Ceci s'inscrit dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le département de la Vendée.

8-RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport 2016 réalisé par le S.I.A. La Gaubretière.

